

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	124_ROCHECHOUART_75018	Numéro	75109_036_01
Adresse du site	124, boulevard de Rochechouart	Hauteur	R+7 (26 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site BT (100°, 200° et 320°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/11/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/02/2021
Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées Version précédente validée à la CCTM du 28/11/2020

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 100°, 200° et 320°.		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès et vasistas entre 3 m et 7 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 100° < 4V/m ; 200° < 4V/m ; 320° < 4V/m 5G : 100° < 3V/m ; 200° < 2V/m ; 320° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27,40 m azimuts 100° et 320° ; 26,30 m azimut 200°		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antennes panneaux existantes azimut 100°, 200° et 320° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège/Lycée Edgar Quinet	63 rue des Martyrs, 75009 Paris	RDC	OUI	40m	1,27 V/m Soit 3,50 %
Maison de Retraite La Providence	77 Rue des Martyrs, 75018 Paris	R+4	OUI	93m	2,29 V/m Soit 6,30 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège/Lycée Edgar Quinet	63 rue des Martyrs, 75009 Paris	RDC	NON	40m	1,6 V/m Soit 2,62 %
Maison de Retraite La Providence	77 Rue des Martyrs, 75018 Paris	R+4	NON	93m	2,6 V/m Soit 4,26 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



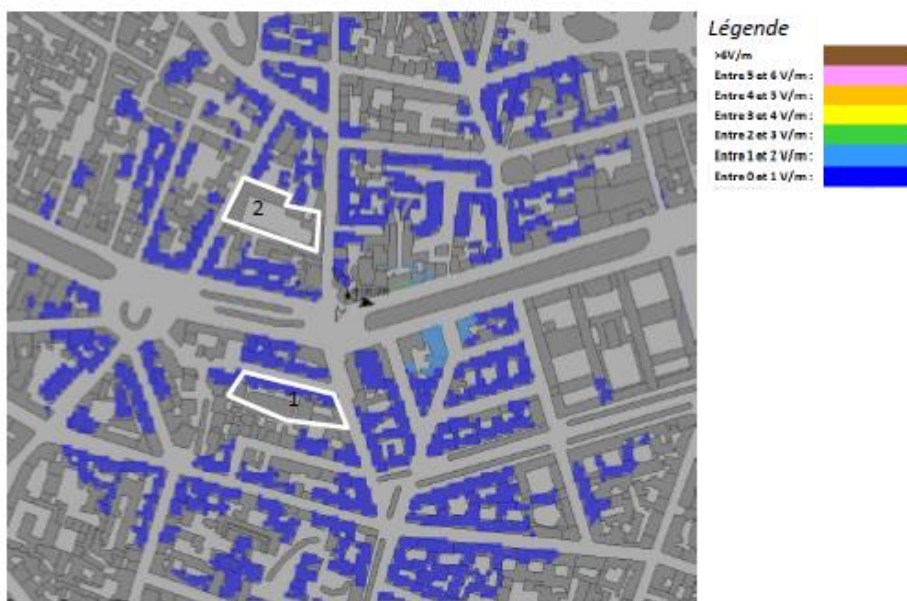
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 100°	Azimut 200°	Azimut 320°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	21 m	22 m	19 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

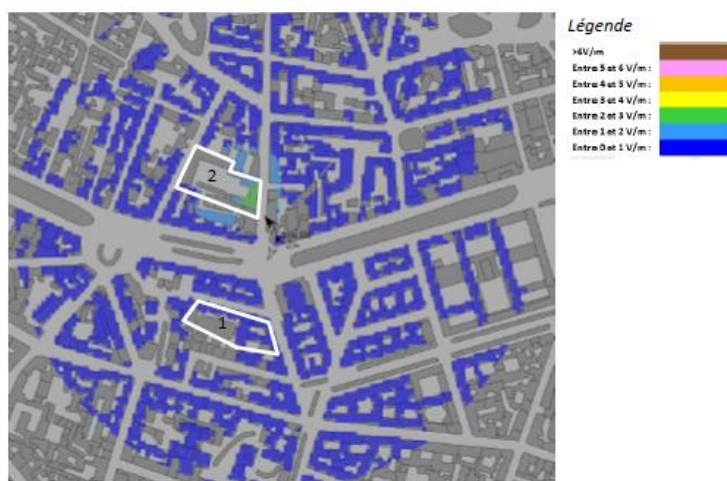
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.



	Azimut 100°	Azimut 200°	Azimut 320°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	20 m	23 m	16 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 100°



Azimet 200°



Azimet 320°

